



Valeur d'un testament incomplet

Par **rehad**, le **02/06/2016** à **06:03**

Bonjour,

Ma mère est décédée l'année dernière et a laissé un testament chez le notaire, elle teste certaine chose et ensuite elle libelle à la fin du document la suite du testament se trouve dans le buffet de la salle à manger, et nous n'avons rien retrouvé.

La première partie est elle valable ou obsolète compte tenu que le document est incomplet.

Merci pour votre aide

rehad